

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

Communiqué de presse

28 janvier 2015



LA CADES CLOTURE AVEC SUCCES LE PREMIER EMPRUNT OBLIGATAIRE EN RENMINBI EMIS PAR LA FRANCE

– Cette opération d'un montant de 3 milliards de renminbi, soit l'équivalent de 424 millions d'euros, constitue l'émission en monnaie chinoise la plus importante réalisée par un émetteur de la zone euro –

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) qui gère la dette publique sociale de la France, a clôturé avec succès ce jour un emprunt en renminbi pour un montant de 3 milliards de renminbi, l'équivalent d'environ 424 millions d'euros. Cet emprunt, qui fait suite au protocole d'accord signé en décembre avec Bank of China, constitue la première obligation en monnaie chinoise émise la France. D'un montant de 3 milliards de renminbi (424 millions d'euros), cette obligation est la plus importante lancée par un émetteur de la zone euro.

Patrice Ract Madoux, Président du Conseil d'administration de la CADES a indiqué à cette occasion : « *Nous sommes très heureux d'avoir réalisé cet emprunt en monnaie chinoise qui sera coté sur la place de Paris. Cette opération participe à consolider la coopération bilatérale entre la France et la Chine et à renforcer l'internationalisation de la monnaie nationale chinoise* »

Principales caractéristiques de l'émission

Cette émission de maturité 2 ans (échéance 6 février 2017) propose un taux de rendement à 3.80%. Conformément aux lois qui régissent la CADES, cette opération a fait immédiatement l'objet d'un contrat d'échange en euros.

La CADES a mandaté Bank of China, BNP Paribas, CA CIB, HSBC et SG CIB en tant que chefs de file pour diriger cette opération.

Un forte demande des investisseurs asiatiques

Cet emprunt a suscité un très fort intérêt de la part des investisseurs permettant de constituer un livre d'ordre de 4,6 milliards de renminbi en 24h.

Le placement s'est effectué auprès de 39 investisseurs dont une majorité en Asie (42%). Le reste du placement s'est réalisé au Royaume Uni pour 24%, dans le reste de l'Europe pour 17%, au Moyen Orient pour 13% et en Amérique pour 4%

Les banques et banques privées ont souscrit les deux-tiers de l'emprunt (66%), suivies par les banques centrales et institutions officielles pour 24% et les gérants de fonds et compagnies d'assurance pour 10%.

CADES
REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Patrice Ract Madoux
Président du Conseil d'Administration
01 55 78 58 03
patrice.ract-madoux@cades.fr

Relations presse
Charlène Masson
01 56 88 11 28
cmasson@actifin.fr

actifin
communication financière

Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Colombie). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.